



flexos

Infrastructure réseau
Sécurité informatique
Services externalisés

2008 l'entrée en bourse



FleXos Première société de l'arrondissement de Verviers à entrer en bourse

La société FleXos basée dans le zoning industriel de Petit-Rechain (Province de Liège - Belgique) est heureuse de vous annoncer son entrée sur le marché libre EURONEXT. Il s'agit là d'une nouvelle étape clé dans l'évolution de la société anonyme créée en 1991. D'abord et toujours active dans l'implémentation de réseaux informatiques, FleXos est l'une des premières sociétés à avoir cru au potentiel d'Internet tout en se rendant compte des risques liés à l'explosion de ce nouveau média. Elle s'est inscrite comme pionnière dans l'apport de solutions extrêmement performantes et innovantes en matière de sécurité informatique allant de la PME aux multinationales.

Aujourd'hui, FleXos emploie, en Belgique, une dizaine de collaborateurs et compte parmi ses partenaires technologiques Postini-Google et ScanSafe. Conclure un partenariat avec ces deux géants, toutes proportions gardées, c'est un peu comme signer avec Microsoft dans les années 70.

L'entrée en bourse de FleXos a pour but de lever les capitaux nécessaires (666.250 euros) au développement et à la commercialisation de sa plateforme de sécurité informatique en Belgique et à l'étranger. Au terme de cette augmentation de capital, l'entreprise sera valorisée, sur le marché boursier, à concurrence de 2,2 millions d'euros.

Une entrée en bourse ne se résume pas au premier jour de cotation de l'action. En effet, le team FleXos travaille durement sur ce dossier depuis un an tout en continuant à assurer un service de qualité à sa clientèle.

Le chiffre d'affaires 2007 a d'ailleurs augmenté de plus de 20 %.

Notre entrée en bourse ira de pair avec une amélioration de la notoriété de notre entreprise et de son image.

Et *last but not least*, chacun peut désormais devenir actionnaire de FleXos, une société qui a l'ambition de s'inscrire durablement dans un marché où elle est incontestablement pionnière.

Merci de votre confiance.

Jean-Paul Rosette,
Administrateur-délégué SA FleXos

De « de Tésor » à « FleXos »

1991

Création de la société « de Tésor » à l'initiative de Francis Rosette (Informaticien). Activité principale : commercialisation d'ordinateurs assemblés sur mesure.

1993

Jean-Paul Rosette rejoint son frère Francis dans l'aventure. Les deux frères développent toute une gamme de services informatiques.

1995

La société poursuit son développement. Elle déménage dans des locaux plus spacieux.

1996

« de Tésor » **change de cap!** de Tésor devient le **premier opérateur** de la zone téléphonique « 087 » à croire au potentiel d'Internet. Il y ouvre un point d'accès bien avant que *Belgacom* ne s'intéresse au secteur et ne rachète *Skynet*.

L'orientation « *Security & Services* » apparaît à cette époque.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise augmente progressivement.

Elle obtient dans la foulée la certification ISO 9001.

2001

« de Tésor » devient **une Société Anonyme.**

Elle s'oriente et se spécialise vers le service externalisé à destination des petites et moyennes entreprises.

2005

« de Tésor » devient « **FleXos** ».

La société déménage dans de nouveaux locaux situés dans le zoning de Petit-Rechain, à deux pas de l'autoroute Bruxelles-Liège-Aachen. Ce changement d'identité correspond à une nouvelle stratégie B2B, avec la mise en avant d'un département exclusivement dédié à la sécurité informatique - sous forme de services managés également appelés *SaaS* (Security-as-a-Service), ainsi qu'aux technologies de sécurité émergentes.

Des bureaux commerciaux sont également ouverts à Diegem et à Paris.

FleXos aujourd'hui

L'équipe belge se compose d'une dizaine de collaborateurs et se divise en deux départements :

Computing Solutions

Ce département constitue le fondement de la société. Il perpétue l'ancienne activité de FleXos : la vente de matériel et de logiciels, l'installation et la maintenance de réseaux informatiques, les prestations de services.

ICT Security Services

Ce département créé en 2005 a pour vocation première le conseil dans l'utilisation des technologies de sécurité externalisées. Objectif : faire face plus efficacement et plus simplement aux nouvelles menaces liées à Internet et plus particulièrement au Web 2.0

La vision du futur : **FleXos Security SaaS**

Les entreprises sont désormais fortement dépendantes de leurs systèmes d'information et de communication. Devant la complexité grandissante des technologies (Internet en particulier), elles sont aujourd'hui, quelle que soit leur taille, la cible de multiples menaces informatiques internes et/ou externes.

Dans l'avenir, c'est un fait, le monde sera de plus en plus inter-

connecté. La frontière deviendra très floue entre le privé et le business, le travail au bureau, en déplacement ou au domicile (télétravail). Par faute de moyens ou par manque de compétences, les entreprises sont confrontées à LA question de la sécurité informatique de manière plus problématique que jamais.

C'est pourquoi le projet FleXos SaaS a été créé. Il s'agit de la mise en place d'une plateforme de services de sécurité à la demande destinée à lutter plus efficacement contre les menaces véhiculées au travers d'Internet.

Au cours des cinq dernières années, les entreprises ont consacré l'essentiel du budget qu'elles allouent à la sécurité informatique à l'acquisition de technologies de sécurité de base (anti-virus, anti-spam, anti-spyware, pare-feu, filtrage Web,...). Un constat

s'impose : malgré les importants investissements consentis dans ces solutions, la plupart des entreprises ne parviennent pas à éliminer totalement les menaces réseaux.

Aucune entreprise n'est à l'abri d'intrusions malveillantes

Les impacts des virus, malware ou phishing, sont de plus en plus imprévisibles et les menaces grandissantes. Si la majeure partie d'Internet est utilisée sans intentions malveillantes, de nombreux individus et organisations l'emploient à des fins criminelles.

Les conséquences :

- Corruption et/ou perte de données critiques, d'applications ou de programmes-systèmes ;
- Perte de productivité suite aux ralentissements du système alors que le personnel IT est occupé à essayer de réparer les problèmes ;
- Violation des données privées et/ou confidentielles, ce qui peut engendrer des conséquences juridiques ;
- Vol d'informations sensibles, ce qui peut compromettre la compétitivité de l'entreprise ;
- Perte de la confiance des clients quand la réussite de l'attaque est révélée au public ;
- ...

En se basant sur un échantillon d'un million de pages scannées sur Internet, des experts ont déterminé que :

- 28,8% d'entre elles hébergent des malwares.
- 28% sont « polluées » par des contenus pornographiques et des jeux d'argent.
- 19,4 % sont des pages créées par des spammeurs.
- 4,3 % sont classées comme sites illégaux (identifiés par exemple comme sites de phishing ou de vente de logiciels piratés).
- 82% des e-mails sont des Spams.

Désormais, le simple fait de visiter certains sites Internet expose l'entreprise à des virus, à des programmes-espions (spywares), à des chevaux de Troie (Trojans), ...

Comment **faire face** à ses nouvelles menaces?

Afin de tendre vers une sécurité maximale, le marché regorge de solutions de sécurité. Actuellement l'entreprise doit en sélectionner un certain nombre et tenter de les combiner efficacement pour se « protéger » de la manière la plus optimale possible.

Toutefois, cette approche présente de nombreux inconvénients :

- La société doit disposer d'experts sécurité « haut de gamme » afin de correctement paramétrer chaque solution et d'en assurer le suivi ;
- Le département IT est contraint de maintenir une mise à jour quotidienne de chaque solution ;
- La menace est déjà introduite dans le réseau au moment où elle devrait normalement être identifiée et traitée ;
- Les solutions de protection qui referment totalement la fenêtre d'exposition sont rares et onéreuses ;
- L'entreprise ne dispose pas d'une vue d'ensemble de son niveau de sécurité, car ces différentes solutions spécialisées ne communiquent pas entre elles ;
- L'entreprise ne dispose également pas d'une réelle sécurité multi-couches en regard des menaces combinées ;
- ...



SaaS : La solution proposée par FlexOs

Sans aucun logiciel ni matériel à acheter, à installer, à gérer ou à mettre à niveau, le concept Security-as-a-Service élimine les tâches de maintenance au sein de l'entreprise. L'avenir du logiciel de sécurité commence avec les services à la demande. FlexOs a donc décidé de développer sa propre plateforme de sécurité avec le concours de deux partenaires technologiques d'avant-garde : **ScanSafe et Postini-Google.**

Le résultat : 100 % de protection contre tous les virus identifiés

La sécurisation des flux smtp (messagerie) et http (navigation Internet) représente une tâche fastidieuse pour les entreprises. C'est à ce niveau que les services de sécurité « FlexOs SaaS » peuvent jouer un rôle essentiel pour protéger efficacement les systèmes de communication. La plateforme « FlexOs SaaS » combine la puissance des moteurs anti-virus de pointe à la technologie heuristique, garantissant ainsi 100 % de protection contre TOUS les virus identifiés.

Par ailleurs, le moteur de détection heuristique qui utilise le concept d'intelligence artificielle offre une protection en temps réel contre les virus nouveaux et évolutifs par reconnaissance et blocage de ceux-ci dans la "fenêtre d'exposition" (période critique précédant la mise à disposition d'un correctif par les développeurs de logiciels anti-virus et durant laquelle le nouveau virus peut se propager).

D'un point de vue technique, « FlexOs SaaS » intercepte le flux de données et filtre son contenu « malicieux » avant qu'il puisse atteindre le réseau du destinataire. Ce nouveau concept constitue un bon moyen d'empêcher les pièces jointes malveillantes, les spywares (espioniciels), les usurpations d'identité (phishing), les spams (courriers non sollicités) et toutes autres menaces de pénétrer sur le réseau de l'entreprise, et évite ainsi toute intrusion.

« FlexOs SaaS » est capable de scanner des milliards de communications provenant de l'extérieur des réseaux de l'entreprise, et ce 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Grâce à des équipes composées d'experts en sécurité informatique, « FlexOs SaaS » permet d'accroître le niveau de protection contre des menaces connues et inconnues et de réduire le niveau de trafic Internet indésirable.

Aucun logiciel, aucun matériel, aucune complication!

Ce service ne nécessite aucune installation de matériel ou de logiciel chez vous. Un simple changement de configuration redirige votre trafic en amont vers les centres opérationnels FlexOs. Le flux de

vos données est alors scanné en temps réel à l'aide de trois moteurs anti-virus et de huit techniques anti-spam. Votre trafic vous est ensuite renvoyé expurgé de tout contenu indésirable.

En route vers une sécurité totale des réseaux...

La plateforme de sécurité de FlexOs fournit aux entreprises la sécurité et le contrôle total du Web, de la messagerie mais aussi du chat au travers d'une large palette de services spécifiques développés par FlexOs et ses partenaires technologiques.

Via une formule d'abonnement ALL-IN,

FlexOs offre aux entreprises la garantie d'une protection totale contre les nouvelles menaces liées à Internet. Il est important de préciser que les entreprises conservent le contrôle absolu de leur politique de sécurité tout en réalisant des économies considérables.



FlexOs Security-as-a-Service

Email Control Protection totale de la messagerie

Stoppe les spams et les virus au niveau d'Internet avant qu'ils n'entrent dans le réseau de l'entreprise.

Web Malware Scanning Protection globale face aux menaces du Web

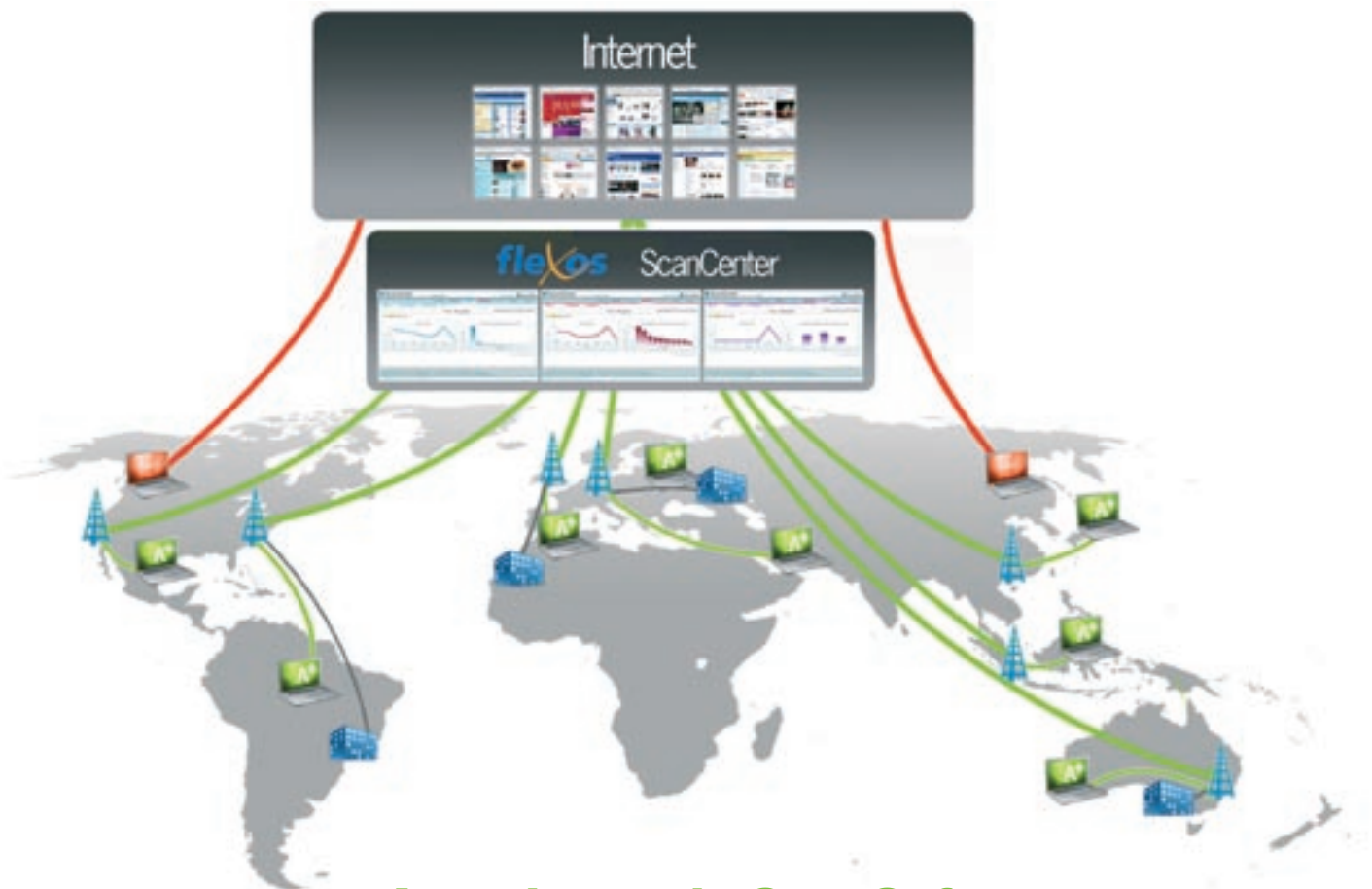
Protège face aux menaces de type virus, spywares et autres programmes malveillants quand les employés d'une entreprise surfent.

Web Filtering Contrôle les accès Web des employés

Participe à l'amélioration de la productivité des employés et optimise la disponibilité des ressources réseau.

IM Control Sécurise et contrôle l'utilisation des programmes de messagerie instantanée

Permet une gestion efficace de l'utilisation du « Chat » (AOL, Yahoo! et Windows Live Messenger) tout en protégeant des menaces qui en découlent.



Anywhere+ de ScanSafe

Anywhere+ est le premier service de protection externalisé adapté à la mobilité des employés.

Le bureau d'étude Gartner estime que 50 % des employés peuvent être considérés comme des «Roaming Workers» ou utilisateurs distants.

Avec Anywhere +, Flexos fournit à ses clients une sécurité en temps réel et une politique de contrôle indépendante de localisation des employés qu'ils travaillent depuis leur domicile, dans un

aéroport, d'une chambre d'hôtel ou à partir d'un quelconque hotspot. Ces utilisateurs travaillent sans aucune protection adaptée et retournent au bureau avec des ordinateurs portables infectés qui, à leur tour, infectent le réseau de l'entreprise.

Anywhere+ est déployé très simplement via un service installé sur l'ordinateur

portable, qui authentifie et qui dirige le trafic Web encrypté vers les nombreux centres de données Flexos répartis dans le monde. Le trafic web est ainsi filtré et régi par VOS règles de sécurité comme chaque ordinateur connecté en interne dans votre réseau.

Les avantages du modèle SaaS

Sécurité inégalée

Vous disposez d'une réelle protection multi-niveaux grâce aux moteurs se basant sur des signatures et au moteur heuristique, « Out-break Intelligence ».

Facilité de déploiement

Ce service est conçu pour un déploiement facile et souple permettant une gestion par utilisateur. Sans matériel à installer, sans logiciel à configurer, sans complications.

Protection instantanée et proactive

Ce service a été conçu spécialement pour le trafic Web afin que les entreprises ne ressentent aucune perte de vitesse et qu'elles soient protégées en temps réel contre les nouvelles menaces.

100% des virus arrêtés

Flexos garanti 100% de réussite dans la détection des virus connus grâce à la technologie heuristique.

Totale autonomie de gestion

Les entreprises ont accès à un portail Web qui leur permet de gérer le tout et même de consulter des mails « arrêtés » en zone de quarantaine.

Service entièrement géré

Service assuré 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par des experts du domaine.

Accords de qualité de service inégalé

Flexos garantit une disponibilité de ses services de 99,999%.

Evolutivité garantie

De nouveaux services peuvent être simplement ajoutés selon l'évolution des nouvelles menaces.

L'entrée en bourse de FleXos

Une nouvelle étape clé dans l'évolution de la société

Le principal objectif de l'entrée en bourse sur le marché Libre Euronext Bruxelles de la société FleXos est de lever des fonds suffisants pour développer l'activité de son département « ICT Security Services » au travers de la plateforme de sécurité « FleXos Security Center ».

Pour développer son portail Internet de Sécurité Informatique à la Demande en Belgique, au Luxembourg, en France ainsi

que dans certains pays de la zone EMEA, dans le cadre de son internationalisation, FleXos peut compter sur de solides partenaires que sont : **Scansafe**, **Postini** et **Google**.

Cette opération a aussi pour but de permettre à la société FleXos de jouir d'une meilleure image de marque et d'une plus grande notoriété au niveau national et international.

L'avis d'un spécialiste

Bernard Ruzziconi est l'administrateur-délégué de la société Small Caps Finance. Son métier est d'aider des petites et moyennes entreprises à entrer en bourse sur le marché Euronext. C'est lui qui a importé le Marché Libre de Paris vers Bruxelles. La société Small Caps Finance conseille et aide depuis 2004 des PME à faire leur entrée sur le Marché Libre en les valorisant comme si elles étaient arrivées à maturité alors qu'elles sont en pleine phase de croissance. Small Caps Finance leur accorde une confiance objective après avoir scrupuleusement analysé leur situation et leurs perspectives de développement. A ce jour, la société de ce spécialiste du Marché Libre a introduit une vingtaine de PME en bourse, avec un réel succès.



En quelques mots, pouvez-vous nous expliquer les spécificités du Marché Libre Euronext?

Je dirais que le Marché Libre Euronext est la bourse des propriétaires et pas celle des managers. Je m'explique, ce sont les patrons qui décident de faire entrer leur société en bourse, des patrons qui sont réellement propriétaires de leur entreprise. Ce sont des hommes et des femmes qui ont une vision claire et objective du développement de leur marché sur le moyen et le long terme.

Pour les PME, faire leur entrée sur le Marché Libre accélère indéniablement leur croissance. Qui dit augmentation de capital dit engagement de personnel supplémentaire et progression du chiffre d'affaires. L'un des avantages du Marché Libre est qu'il n'est pas corrélé au Marché « Réglementé ». Les investisseurs accordent leur confiance aux patrons sur une période de deux à trois ans. Enfin, pour les investisseurs, le Marché Libre constitue le meilleur moyen d'accéder à la bourse.



Pour les PME, le Marché Libre a fait l'air intéressant. Peuvent-elles toutes y accéder? Quels sont les critères?

En théorie, toutes les PME peuvent accéder au Marché Libre. En ce qui concerne la société que je représente, Small Caps Finances, nous nous sommes fixés trois critères : niche, rentabilité et croissance. Pour que nous nous intéressions à elle, une société doit remplir au moins deux des trois critères. Il est toutefois souhaitable que le chiffre d'affaires de la PME soit d'au moins 1,5 millions d'euros. En ce qui concerne FleXos, tous les critères sont réunis.



On le sait, le marché boursier a subi au cours de ces derniers mois pas mal de turbulences, alors clairement, est-ce le moment pour FleXos de faire son entrée dans le Marché Libre Euronext?

Il n'est pas dans la philosophie de Small Caps Finance d'avancer ou de retarder une entrée en bourse en fonction des fluctuations des Marchés.

Par ailleurs, s'agissant de l'entrée en bourse de FleXos, il faut savoir qu'il est important d'accompagner très tôt cette entreprise dans sa politique de diversification de ses activités. Il ne faudrait pas que son projet soit repoussé de deux ou trois ans, car à ce moment, il faudrait la valoriser de manière beaucoup plus importante, ce qui ne serait pas une bonne chose pour elle - ni pour les investisseurs.

En clair, c'est véritablement le moment pour FleXos d'entrer en Bourse. On évite de faire courir des risques aux investisseurs en leur proposant d'acheter des actions qui vont assurément prendre une belle plus value dans les années à venir.



Justement, pour rassurer les investisseurs, comment se comporte l'indice Small Caps Finance sur le Marché Libre Euronext en comparaison, par exemple, à l'indice Bel 20 (Indice des 20 valeurs phares de la Bourse de Bruxelles)?

En 2007, on a observé une très belle progression de l'indice de 7,83% alors que le Bel 20 perdait 10%!

En 2006, l'indice des entreprises qui sont entrées en bourse conseillées par *Small Caps Finance* a progressé de 70% contre 25% pour le Bel 20.

Dernier chiffre, de janvier 2005 à février 2008, l'indice *Small Caps Finance* (SCF) a enregistré une progression de 128%.



A votre avis, quels sont les atouts d'une société comme Flexos?

Un des atouts de la société Flexos est sa petite taille, ce qui rend cette structure très flexible. Ensuite, le fait qu'elle évolue dans un secteur de niche où la croissance ne fait que débuter est assurément un second atout non négligeable. Cette PME dynamique et pionnière dans le domaine de la sécurisation des réseaux informatiques peut espérer objectivement dégager d'importantes marges bénéficiaires. Niche, croissance et rentabilité sont les trois mots qui résument à merveille les atouts de la société Flexos.

Et puis un mot de l'administrateur-délégué de Flexos, Jean-Paul Rosette, c'est lui qui a fait la démarche de faire entrer son entreprise en bourse. C'est incontestablement un patron volontariste mais aussi visionnaire. Il a compris comment gérer la croissance de sa PME et l'installer durablement dans un marché en pleine explosion.

En s'inscrivant dans cette démarche, il a posé un geste fort!



Qu'est-ce que vous pourriez dire à un investisseur pour le convaincre d'entrer dans le capital de Flexos?

Qu'il est préférable d'investir son argent dans Flexos plutôt que dans des géants comme IBM ou Microsoft. Cette PME continuera de jouer la carte de la transparence. Sa direction restera accessible. Flexos a déjà prouvé sa capacité à évoluer et à développer de nouveaux services.



Innovation, prévention et flexibilité

L'innovation

Une des principales missions de Flexos est de sensibiliser les sociétés à l'utilisation de technologies novatrices (Emerging Technologies) afin qu'elles puissent faire face aux nouvelles menaces, plus efficacement et plus simplement.

La prévention

Flexos consacre toute son énergie, son expérience et son savoir-faire à anticiper les besoins des entreprises en matière de sécurité et offre à ses clients un service à haute valeur ajoutée.

Flexos est de plus en plus reconnue pour son rôle de pionnier en matière de prévention contre la cybercriminalité.

La flexibilité

Flexos est une PME performante, travaillant avec une équipe flexible, ce qui lui donne une grande réactivité et une réelle proximité envers ses clients.

Jean-Paul Rosette : Administrateur-délégué

Département Computing Solutions

Olivier Royen : Directeur

Francis Rosette : Responsable technique

Département ICT Security Services

Joyce Proot : Directrice

Hervé Vanderheyden : Responsable technique

Siège

Zoning de Petit-Rechain

Avenue André Ernst, 20 • B-4800 Verviers • Belgium

Tél.: +32 (0)87 293 770 • Mail : info@flexos.com

Bruxelles

Brussels Pegasus Park

Pegasuslaan, 5 • B-1831 Diegem • Belgium

Tél.: +32 (0)2 709 29 31 • Mail : info@flexos.com

Paris

27, avenue de l'Opéra • 75001 Paris • France

Tél.: +33 (0)1 70 38 54 68 • Mail : info@flexos.com

Tunis

31, rue Asdrubal • Lafayette • 1002 Tunis • Tunisie

Tél. +216 71 801 885 • Fax. +216 71 801 575

www.flexos.com

Bulletin de souscription

FLEXOS • SOCIETE ANONYME • AVENUE ANDRE ERNST 20 • 4800 VERVIERS • RPM 0443 283 169

À établir en double exemplaire, conformément à la loi - Compléter en caractères d'imprimerie S.V.P

Offre en souscription publique d'un maximum de 162.500 actions nouvelles, provenant d'une augmentation de capital, au prix ferme de 4,1€ par action

Je, soussigné(e), (nom) (prénom)

agissant au nom de la société (facultatif)

Domicile ou siège social (rue) (n°)

à (code postal) (localité)

Tél (fixe et/ou GSM **obligatoire**)

Après avoir téléchargé le prospectus sur le site de Flexos (www.flexos.com) et en avoir pris connaissance, notamment le chapitre « Facteurs de risque » et les renseignements concernant la taxation des opérations de bourse,

Je déclare souscrire à actions de FLEXOS S.A., au prix de 4,10 € par action (frais inclus).

À l'appui de ma souscription, je déclare que la somme de EUR sera virée de manière irrévocable sur le compte du centralisateur de l'opération, EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE, ouvert chez KBC Securities Belgique sous le numéro : 435-4103342-31 (IBAN : BE04 4354 1033 4231 - BIC : KBSEBE22), le jour de la signature du présent bulletin, en mentionnant le libellé complémentaire « FLEXOS ». Cette somme représentant la contre-valeur en Euro des actions souscrites.

Après l'avoir requis et signé, je transmets le présent bulletin dûment complété au centralisateur de l'opération: EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE et à SMALL CAPS FINANCE⁽¹⁾ (Fax: +32 (0)2.653.52.34 - info@smallcapsfinance.com).

Indiquez auprès de quel établissement dépositaire vos titres souscrits devront être livrés :

Nom de l'Etablissement dépositaire :

Libellé du compte :

IBAN (**obligatoire**) :

Nom et Prénom du Chargé de clientèle (responsable de mon compte - **obligatoire**) :

Son téléphone (**obligatoire**) : Télécopie (**obligatoire**) :

En cas de sursouscription, je demande que les fonds que j'ai versés indûment me soient restitués par virement sur le même compte ayant servi à la souscription, à savoir :

De plus, je m'engage à accepter la répartition éventuelle des actions telle qu'elle sera arrêtée.

Fait en double exemplaire à, le

(Signature du souscripteur)

(1) SMALL CAPS FINANCE se tient à votre disposition pour toute information en téléphonant au +32(0)2 653 37 63